



LIGUE DE TIR DE FRANCHE COMTE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Vendredi 17 Avril 2015 à 18 h 30

Au Restaurant "Le Saint-Géran" – 33, Rue Nicolas Bruand à BESANCON

Le Vendredi 17 Avril 2015, à 18 heures 30, les membres du Comité Directeur de la Ligue de Tir de Franche-Comté se sont réunis au Restaurant "Le Saint-Géran" 33, Rue Nicolas Bruand à BESANCON (25000), sur convocation écrite (courriel) du Secrétaire Général, M. Pierre VIVIER.

Cette réunion du Comité Directeur est présidée par M. Jean VIEILLE-PETIT, Président de la Ligue Régionale de Tir de Franche-Comté.

Présents : Bernard BANDERIER - Jean-Claude DIRAND - Marc-Olivier FONTAINE - Michel HINTZY - Roland KELLER
Jacques LAUNAY - Fernand PACHECO - Bernadette PONTET - Serge SUIF - Micheline VETTORETTI
Jean VIEILLE-PETIT - Pierre VIVIER

Excusés : Michel PETETIN - Corine RIVIERES

Absents : Marie-Laure GIGON - Hervé JACQUIN - Jérémy MONNIER - Jacques THIEBAUT

Le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer sur l'ordre du jour tel que décrit sur la convocation adressée à l'ensemble de ses membres :

- 1- Autorisation à donner au Président pour le dépôt du dossier CRDS en cours de saison**
- 2- Examen des demandes d'aides**
- 3- Examen des aides versées aux tireurs Silhouettes Métalliques pour leurs déplacements**
- 4- Problèmes rencontrés lors des derniers championnats régionaux**
- 5- Validation de la candidature d'un nouveau médecin de Ligue**
- 6- Questions diverses**

I. Autorisation à donner au Président pour le dépôt du dossier CRDS en cours de saison

Afin de formaliser la procédure de gestion du dossier CRDS, le Comité Directeur donne procuration au Président pour la constitution et le dépôt de ce dossier auprès du Conseil Régional pour la saison 2014-2015.

Ce point sera, à l'avenir, intégré systématiquement à l'ordre du jour de la première réunion de Comité Directeur de chaque saison.

II. Examen des demandes d'aides

Le Président présente les demandes d'aides transmises par les clubs d'EXINCOURT et d'AUDINCOURT pour le financement d'équipements.

Pour le C.T EXINCOURT :

Achat d'un compresseur (bouteille, rampe et accessoires) pour un montant total de **4147,99 €**.

Le club sollicite l'octroi d'une aide correspondant à 10% du total de cette facture soit **415 €**

Après examen de la demande, le Comité Directeur accorde cette aide à l'unanimité moins les 2 abstentions de Mrs Michel HINTZY et Roland KELLER, licenciés au CT EXINCOURT.

Pour la ST AUDINCOURT :

Achat de 8 cibles électroniques, compatibles à la fois à 10 M et à 50 M, pour un montant total de **31378,42 €**

Une subvention de la Mairie d'AUDINCOURT a été accordée au club pour un montant de 10 000 €.

Le club sollicite l'octroi d'une aide substantielle en complément de cette subvention.

Après examen de la demande, le Comité Directeur décide, à l'unanimité, d'octroyer une aide de **600 €**, correspondant au plafond des aides octroyées par la Ligue Régionale en la matière.

Dans le cadre du suivi des dossiers d'aide, le Comité Directeur évoque le problème de la participation financière de **10 €** demandée par la S.T PONTARLIER et le TSHJ MOREZ pour les entraînements sur les cibles électroniques mises à leur disposition par la Ligue Régionale. Ces cibles sont la propriété de la Ligue et les sommes perçues sont prévues pour financer l'achat des consommables (rubans, faces avant de cibles, etc...). Toutefois, cette somme de 10 € paraît excessive aux yeux du Comité Directeur et les clubs de PONTARLIER et de MOREZ vont se voir proposer une convention fixant un tarif de **2 € par match**.

III - Examen des aides versées aux tireurs Silhouettes Métalliques pour leurs déplacements

En l'absence de stand adapté dans la région, les tireurs Silhouettes Métalliques sont amenés à se déplacer hors de Franche-Comté pour les compétitions Pistolet Gros Calibre (Ingwiller, Obernai, Volmerange-les-Mines, etc...). Le Comité Directeur décide de maintenir le versement des aides à ces tireurs pour leurs déplacements hors-région sous réserve de l'application stricte du principe de covoiturage par les intéressés.

IV - Problèmes rencontrés lors des derniers championnats régionaux

Malgré l'excellent travail fourni par les organisateurs des derniers championnats régionaux 10 M, des problèmes importants de matériels sont à déplorer, notamment sur les cibles "vitesse" avec des supports incomplets et des problèmes récurrents de motorisation. Certains tireurs ont manifesté leur mécontentement devant ces défaillances matérielles.

Il paraît opportun d'organiser ces championnats régionaux dans les meilleures conditions possibles dans la mesure où il s'agit de la dernière compétition avant le Championnat de France indoor.

Une des pistes envisagées pour l'avenir proche serait de prévoir d'organiser ces championnats dans un stand déjà équipé de cibles électroniques et de matériels performants comme le stand de MOREZ. Toutefois, cette option pourrait poser quelques difficultés pour regrouper sur un seul week-end tous les tireurs Carabine et Pistolet dans les mêmes conditions pour tous.

Le Comité Directeur demande à Fernand PACHECO, Responsable CGS de la Ligue, de réaliser une étude sur les conditions d'organisation des championnats et une simulation sur la base des critères suivants : créneaux horaires potentiels sur le stand de MOREZ, mise en place éventuelle de points de qualification ou de quotas, organisation sur 2 week-ends sans points de qualifications (1 week-end pour la Carabine et 1 pour le Pistolet), etc...

Une réunion sera fixée avant la fin de l'été pour fixer les modalités d'organisation des prochains championnats 10 M. Concernant le matériel existant, le Comité Directeur prend note de l'excellent travail fourni par Pascal MILLET, de la ST AUDINCOURT, sur l'inventaire complet de ce matériel et sur son rangement dans le local dédié.

Un devis avait été établi par la société GIROCIBLE pour le renouvellement d'une partie substantielle de ce matériel existant. Selon l'option choisie pour l'organisation des prochains championnats, le remplacement pourrait être revu à la baisse. A ce titre, Serge SUIF va prochainement faire le point sur les matériels à conserver et ceux qui doivent impérativement être renouvelés ou remplacés.

Par ailleurs, à l'occasion du tour régional du Championnat de France des Clubs, certains tireurs ont déploré d'avoir à attendre (*"exagérément"*, dixit certains) pour cause de tir en alternance des phases finales Carabine et Pistolet.

A la demande du Comité Directeur, il conviendra, à l'avenir, d'organiser les différents échelons des phases finales (quarts et demi-finales, petites finales et grandes finales) en même temps pour le Pistolet et la Carabine.

V - Validation de la candidature d'un nouveau médecin de Ligue

Le Docteur Hervé JACQUIN, Médecin de la Ligue, a manifesté auprès du Président son désir de mettre, dès à présent, un terme à son mandat.

Le Président fait état des préconisations de la F.F.Tir en la matière et précise que celle-ci souhaite la désignation d'un médecin titulaire d'une licence F.F.Tir. A ce titre, il propose la candidature de M. Jacques DE VREGILLE, licencié au Stand de Tir du Fort Benoît et médecin de son état.

Cette candidature soulève quelques réserves parmi les membres du Comité Directeur et la décision est prise de solliciter d'autres candidatures, notamment celles du Docteur Mathilde FLAMAND, licenciée à la ST BESANCON et du Docteur Olivier PY, licencié à la ST LUXEUIL.

La désignation du nouveau Médecin de Ligue est reportée à la prochaine réunion de Comité Directeur.

VI - Questions diverses

VI-1 - Pour la remise annuelle des récompenses régionales, Le Président propose d'offrir à chaque tireur récompensé, un cadeau en lieu et place des traditionnels bons d'achats. Il présente des modèles de stylos avec embout-stylet pour Smartphones et avec ou sans lampe intégrée.

Le Comité Directeur choisit le modèle "Métal couleur rouge avec stylet et lampe"

VI-2 – Le Président informe le Comité Directeur que la F.F.Tir a attribué l'organisation du Championnat de France des Ecoles de Tir 2016 au CT FORT LA CHAUX et à la ST MONTBELIARD, représentés dans les négociations par Denis DEMARCY, Président du CTFL.

Par ailleurs, le Président évoque le bilan sportif national globalement positif, tel qu'il a été exposé par Gilles MULLER, Directeur Technique National, lors de la dernière A.G fédérale. A cette occasion, M.MULLER a particulièrement insisté sur *'l'énorme succès du Championnat de France Indoor 2014 à BESANCON'*.

Le Président évoque l'organisation du dernier Championnat de France Indoor à AGEN et fait état de l'aide de 16 000 € accordée par la F.F.Tir au C.O.L agenais pour la prise en charge des frais supplémentaires occasionnés par l'application stricte du Plan Vigipirate lors de cette compétition. La F.F.Tir a pris cette décision exceptionnelle pour faire face à la situation tout aussi exceptionnelle générée par les exigences sécuritaires de la Préfecture du Lot-et-Garonne qui menaçait d'interdire purement et simplement la compétition.

De plus, le Championnat de France Indoor pourrait ne plus être organisé à AGEN car, malgré les promesses d'aides et de subventions faites aux organisateurs, les collectivités locales n'ont pas tenu tous leurs engagements ni versé la totalité des sommes prévues. Face à ce précédent inattendu, la F.F.Tir craint de mettre en péril, à l'avenir, l'organisation d'une compétition de cette ampleur.

VI-3 - Le Conseil Régional de Franche-Comté et le Comité Régional Olympique et Sportif ont publié un rapport descriptif des installations et des effectifs de licenciés dans les différentes disciplines sportives affiliées. Les données chiffrées sont partiellement imprécises ou non actualisées en terme de nombre de licenciés mais le rapport fait état d'un maillage et d'une répartition satisfaisante des clubs de tir sur l'ensemble de la région. Les besoins en équipements ont été répertoriés et, pour développer le tir, il manquerait 2 grands stands 10 M et 18 M à proximité des secteurs les plus urbanisés (Besançon et Aire Urbaine).

VI-4 – Jean-Claude DIRAND, Responsable Régional de l'Arbitrage, déplore, à nouveau, la faible disponibilité d'un grand nombre d'arbitres. 75 arbitres figurent sur le listing régional mais une vingtaine d'entre eux seulement sont réellement disponibles. Il renouvelle sa demande d'imposer aux clubs organisateurs de compétitions de disposer d'au moins un arbitre qui officie réellement.

Il précise qu'il va donner la priorité aux arbitres qui se déplacent régulièrement sur la région pour officier lors du Championnat de France des Ecoles de Tir 2016 à MONTBELIARD.

Pour clore son intervention, il indique que 3 arbitres de Franche-Comté seront présents au Championnat de France des Ecoles de Tir 2015 à CHAMBERY : Il s'agit de Jacques LAUNAY, de Pierre VIVIER et de lui-même, Jean-Claude DIRAND.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt les débats et lève la séance

Fait à Besançon, le 17 Avril 2015

Le Président,

Jean VIEILLE-PETIT



Jean Vieille Petit
Membre du Comité Directeur
Président de la ligue de Franche-Comté

Le Secrétaire Général

Pierre VIVIER

